



Licence Professionnelle

Conseiller Forestier *

Mention Métiers des ressources naturelles et de la forêt

Code
LP14300A
60 crédits

Prérequis
Bac +2

Durée
1 an

Localisation
Besançon -
CFPPA de
Chateaufarine (25)

Modalité
Alternance
- Contrat
d'apprentissage
- Contrat de
professionnalisation

Handicap :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (à étudier avec la mission handicap du centre)

*Intitulé exact du diplôme :

Licence professionnelle Sciences Technologies, santé mention Métiers des ressources naturelles et de la forêt

La **Licence professionnelle Conseiller Forestier** permet de répondre à la demande des entreprises de conseil.

L'objectif de ce parcours de formation est d'assurer les différentes activités de conseil et de gestion des ressources forestière (production et commercialisation des produits forestiers, diagnostic des peuplements et de propriétés, conseil pour la conservation de la biodiversité).

- ⊕ **Sylviculture**: connaissance de la biologie, l'état de l'écosystème forestier, la caractérisation des milieux par la typologie des stations forestières
- ⊕ **Connaissance de l'entreprise** : approche systémique de l'entreprise forestière et des systèmes forestiers
- ⊕ **Connaissance des politiques forestières et du monde rural**. -Economie agricole.
- ⊕ **Connaissances techniques en gestion forestière**
- ⊕ **Anglais** scientifique et technique.

Les + de la formation

Parcours organisé en alternance comprenant en moyenne 16 semaines par an en centre de formation, le reste du temps est consacré à la formation professionnelle en entreprise encadrée par le maître d'apprentissage ou le tuteur.

Les périodes en entreprise permettent aux apprentis d'acquérir un bon niveau de pratiques professionnelles qui peut faciliter pour la suite l'insertion dans la filière.

Publics / conditions d'accès

- ⊕ Être titulaire d'un BTSA Gestion Forestière ou équivalent
- ⊕ Être titulaires d'un diplôme (ou parcours) universitaire dans des domaines similaires

La sélection se fait sur **dossier et entretien** :

- ⊕ Examen du dossier de candidature et entretien de recrutement
- La candidature sera validée par la signature d'un contrat d'alternance.

Méthodes et moyens

Formation de 600 heures sur 2 semestres comprenant 7 UE + 2 UA capitalisables et permettant la validation de 60 ECTS*

Alternance d'enseignement théorique et de mises en application pratiques (au travers des TP) sur les logiciels bureautiques, les techniques de commercialisation des produits, la gestion de projet...pour une professionnalisation optimum.

L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Conditions de délivrance du diplôme

- ⊕ Moyenne générale $\geq 10/20$ à l'ensemble des unités
- ⊕ Période de professionnalisation en entreprise d'une année (contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou autre)
- ⊕ Moyenne des unités d'expérience professionnelle $\geq 10/20$ (UAMG05 / UAMG06)

Les avantages de l'alternance

- ⊕ Allier formation et professionnalisation
- ⊕ Progresser dans votre professionnalisation accompagnée de votre maître d'apprentissage et d'un tuteur de projet du centre de formation
- ⊕ Une formation prise en charge par le financement alternance
- ⊕ Période de professionnalisation rémunérée
- ⊕ Statut salarié

Les débouchés

- ⊕ **Insertion emploi :**
 - ⊕ Conseiller forestier (techniques forestières et technico-commercial) dans diverses structures
 - ⊕ Gestionnaire forestier professionnel
 - ⊕ Aménagiste, responsable d'unité territoriale
 - ⊕ Chargé d'études, chef de projet, animateur en développement rural
 - ⊕ Enseignant, formateur

Les enseignements

USAB2C	Outils de communication et du conseil	6 ECTS
USAB2D	Le conseil en gestion forestière	6 ECTS
USAB2E	Analyse de l'environnement technico-économique, écologique et social de l'entreprise forestière et rurale	6 ECTS
USAB2F	Diagnostic de la propriété forestière	4 ECTS
USAB2G	Gestion de projet en situation de conseil en gestion forestière	6 ECTS
USAB2H	Connaissance de la forêt et de ses produits	8 ECTS
USAB2J	Les leviers techniques d'action du conseil en gestion forestière	6 ECTS
UAAB0S	Projet tuteuré	8 ECTS
UAAB0T	Période en entreprise	10 ECTS
TOTAL		60 ECTS

Pour candidater :
cnam-bourgognefranche-comte.fr
ou sur demande.



Infos pratiques

Début de la formation : Septembre de l'année universitaire en cours (fin Juin)

Durée : 1 an – 600 heures de formation

Rythme de l'alternance :

- 36 semaines en entreprise (dont 5 semaines de Congés Payés)

- 16 semaines en centre de formation – 600 h

Lieu de formation : Besançon (25)



Centre Cnam de Belfort

13, Rue Ernest Thierry-Mieg
90010 BELFORT Cedex

Tél : 03 84 58 33 10

www.cnam-bourgognefranche-comte.fr

Une question ? Contactez-nous !

bfc_belfort@lecnam.net

le **cnam**
Bourgogne – Franche-Comté

